

## LE PROGRAMME EN 25 POINTS DU PARTI NAZI

**Par Didier CHAUVET, historien spécialiste du nazisme, de la Shoah et la République de Weimar**

Pour le DAP (*Deutsche Arbeiter partei*), l'année 1920 s'avéra très importante pour son essor. En effet, après avoir imposé à tous ses points de vue, Adolf Hitler présenta à la Hofbräuhaus de Munich, le 24 février 1920, devant une foule de 2 000 personnes, un projet politique, *Le Programme en 25 points du Parti ouvrier allemand national-socialiste* (*Das 25-Punkte-Programm der Nationalsozialistischen Deutschen Arbeiterpartei*), qui fut ensuite déclaré intangible lors du congrès nazi de Bamberg en février 1926. Ce programme nationaliste, antisémite et antidémocratique était en partie influencé par Gottfried Feder. Il introduisit ses propres opinions anticapitalistes dans le programme. Certains points, en particulier les articles 11 et 12, portent la marque de la phraséologie de Feder. En 1919, Feder rédigea un *Manifeste pour la rupture de l'asservissement aux intérêts* (*Brechung der Zinsknechtschaft*). Cet écrit fut rapidement suivi de la fondation d'un groupe dévoué à la poursuite de ces objectifs qui réclamait la nationalisation de toutes les banques et l'abolition des intérêts bancaires, le *Deutschen Kampfbund zur Brechung der Zinsknechtschaft*. La même année, Feder fut également impliqué avec Anton Drexler, Dietrich Eckart et Karl Harrer dans la fondation du DAP. Néanmoins, il est douteux, hormis pour quelques points précis, que la réalité et la profondeur de l'influence de Feder sur le parti, en dehors de son idée obsessionnelle de « briser l'esclavage par l'intérêt » furent très importantes. Adolf Hitler, alors toujours à l'armée, avait suivi un cours de Feder à l'été 1919. Les théories de ce dernier jouèrent alors un rôle essentiel dans la construction de sa *Weltanschauung* et Gottfried Feder devint son mentor en matière économique et financière, sujet avec lesquels Hitler avouait qu'il était encore peu familiarisé. Feder fut l'inspirateur de l'opposition marquée par Hitler au capitalisme et à la finance juive. Hitler relata ces faits dans *Mein Kampf* : « Précédemment, je n'étais pas à même de reconnaître avec la clarté désirable, la distinction entre ce capital proprement dit, dernier aboutissement du travail productif, et le capital dont l'existence et la nature reposent uniquement sur la spéculation. J'en étais désormais capable grâce à un des professeurs du cours dont j'ai parlé, Gottfried Feder. Pour la première fois de ma vie, je conçus la distinction entre le capitalisme international de bourse et celui de prêt. Après avoir écouté le premier cours de Feder, l'idée me vint aussitôt que j'avais trouvé le chemin d'une

condition essentielle pour la fondation d'un nouveau parti. À mes yeux, le mérite de Feder consistait en ceci, qu'avec une tranchante brutalité, il précisait le double caractère du capital : spéculatif, et lié à l'économie populaire ; et qu'il mettait à nu sa condition éternelle : l'intérêt. Ses déductions dans toutes les questions fondamentales, étaient tellement justes que ceux qui, *a priori*, voulaient le critiquer, en contestaient moins l'exactitude théorique qu'ils ne mettaient en doute la possibilité pratique de leur mise à exécution. Ainsi, ce qui, aux yeux des autres, était un point faible dans l'enseignement de Feder, représentait à mes yeux sa force. » Les conséquences que Hitler tira de sa « formation » économique sont déterminantes : « Lorsque j'entendis le premier cours de Gottfried Feder sur « la répudiation de la servitude de l'intérêt du capital », je compris immédiatement qu'il devait s'agir ici d'une vérité théorique d'une importance immense pour l'avenir du peuple allemand. La séparation tranchée du capital boursier d'avec l'économie nationale présentait la possibilité d'entrer en lutte contre l'internationalisation de l'économie allemande, sans toutefois menacer en même temps par le combat contre le capital les fondements d'une économie nationale indépendante. Je voyais beaucoup trop clairement dans le développement de l'Allemagne pour ne point savoir que la lutte la plus difficile devrait être menée non contre les peuples ennemis, mais contre le capital international. Dans le cours de Feder, je pressentais un puissant mot d'ordre pour cette lutte à venir. [...] La lutte contre la finance internationale et le capital de prêt est devenu le point le plus important de la lutte de la nation allemande pour son indépendance et sa liberté économique. »

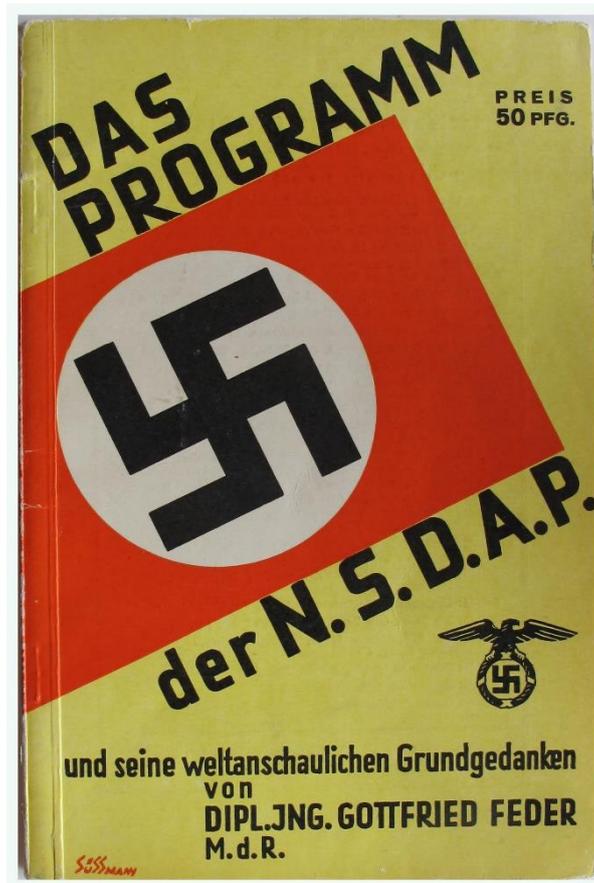


Le point 1 du programme demandait la réunion de tous les Allemands en une grande Allemagne (*Groß-Deutschland*). Le programme était présenté comme un solide rempart dressé face au marxisme, face à la puissance néfaste des Juifs. Des mesures anticapitalistes le complétaient, auxquelles Hitler ne demeura pas toujours fidèle. Cinq points importants (4, 5, 6, 7, 8) concernaient le code de la nationalité : le point 4 enlevait aux Juifs la citoyenneté allemande, le point 5 les plaçait sous la législation des étrangers, le point 6 ne leur permettait pas l'accès à un emploi public, le point 8 expulsait ceux d'entre eux entrés en Allemagne après le 2 août 1914 :

1. Nous exigeons la constitution d'une Grande Allemagne, réunissant tous les Allemands sur la base du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Nous exigeons l'égalité des droits du peuple allemand au regard des autres nations, l'abrogation des traités de Versailles et de Saint-Germain<sup>1</sup>.
3. Nous exigeons de la terre et des colonies pour nourrir notre peuple et résorber notre surpopulation.
4. Seuls les citoyens bénéficient des droits civiques. Pour être citoyen, il faut être de sang allemand, la confession importe peu. Aucun Juif ne peut donc être citoyen.
5. Les non-citoyens ne peuvent vivre en Allemagne que comme hôtes, et doivent se soumettre à la juridiction sur les étrangers.
6. Le droit de fixer la direction et les lois de l'État est réservé aux seuls citoyens. Nous demandons donc que toute fonction publique, quelle qu'en soit la nature, ne puisse être tenue par des non-citoyens. Nous combattons la pratique parlementaire, génératrice de corruption, d'attribution des postes par relations de parti sans se soucier du caractère et des capacités.
7. Nous exigeons que l'État s'engage à procurer à tous les citoyens des moyens d'existence. Si le pays ne peut nourrir toute la population, les non-citoyens devront être expulsés du Reich.
8. Il faut empêcher toute nouvelle immigration de non-Allemands. Nous demandons que tous les non-Allemands (*Nichtdeutschen*) établis en Allemagne depuis le 2 août 1914 soient immédiatement contraints de quitter le Reich.
9. Tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs.
10. Le premier devoir de tout citoyen est de travailler, physiquement ou intellectuellement. L'activité de l'individu ne doit pas nuire aux intérêts de la collectivité, mais s'inscrire dans le cadre de celle-ci et pour le bien de tous. C'est pourquoi nous demandons :
11. La suppression du revenu des oisifs et de ceux qui ont la vie facile, la suppression de l'esclavage de l'intérêt.

---

<sup>1</sup> Les deux traités venaient d'être signés respectivement le 28 juin et le 10 septembre 1919. Ils consacraient la défaite de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie lors de la Première Guerre mondiale.



12. Considérant les énormes sacrifices de sang et d'argent que toute guerre exige du peuple, l'enrichissement personnel par la guerre doit être stigmatisé comme un crime contre le peuple. Nous demandons donc la confiscation de tous les bénéfices de guerre, sans exception.

13. Nous exigeons la nationalisation de toutes les entreprises appartenant aujourd'hui à des trusts.

14. Nous exigeons une participation aux bénéfices des grandes entreprises.

15. Nous exigeons une augmentation substantielle des pensions des retraités.

16. Nous exigeons la création et la protection d'une classe moyenne saine, la remise immédiate des grands magasins à l'administration communale et leur location, à bas prix, aux petits commerçants. La priorité doit être accordée aux petits commerçants et industriels pour toutes les livraisons à l'État, aux *Länder* ou aux communes.

17. Nous exigeons une réforme agraire adaptée à nos besoins nationaux, la promulgation d'une loi permettant l'expropriation, sans indemnité, de terrains à des fins d'utilité publique — la suppression de l'imposition sur les terrains et l'arrêt de toute spéculation foncière.

18. Nous exigeons une lutte sans merci contre ceux qui, par leurs activités, nuisent à l'intérêt public. Criminels de droit commun, trafiquants, usuriers, etc. doivent être punis de mort, sans considération de confession ou de race.

19. Nous exigeons qu'un droit public allemand soit substitué au droit romain, serviteur d'une conception matérialiste du monde.

20. L'extension de notre infrastructure scolaire doit permettre à tous les Allemands bien doués et travailleurs l'accès à une éducation supérieure, et par là à des postes de direction. Les programmes de tous les établissements d'enseignement doivent être adaptés aux exigences de la vie pratique. L'esprit national doit être inculqué à l'école dès l'âge de raison (cours d'instruction civique). Nous demandons que l'État couvre les frais de l'instruction supérieure des enfants particulièrement doués de parents pauvres, quelle que soit la classe sociale ou la profession de ceux-ci.

21. L'État doit se préoccuper d'améliorer la santé publique par la protection de la mère et de l'enfant, l'interdiction du travail de l'enfant, l'introduction de moyens propres à développer les aptitudes physiques par l'obligation légale de pratiquer le sport et la gymnastique, et par un puissant soutien à toutes les associations s'occupant de l'éducation physique de la jeunesse.

22. Nous exigeons la suppression de l'armée de mercenaires et la création d'une armée nationale.

23. Nous exigeons la lutte légale contre le mensonge politique conscient et sa propagation par la presse. Pour permettre la création d'une presse allemande, nous demandons que :

a. Tous les directeurs et collaborateurs de journaux paraissant en langue allemande soient des citoyens allemands.

b. La diffusion des journaux non-allemands soit soumise à une autorisation expresse. Ces journaux ne peuvent être imprimés en langue allemande.

c. Soit interdite par la loi toute participation financière ou toute influence de non-Allemands dans des journaux allemands. Nous demandons que toute infraction à ces mesures soit sanctionnée par la fermeture des entreprises de presse coupables, ainsi que par l'expulsion immédiate hors du Reich des non-Allemands responsables. Les journaux qui vont à l'encontre de l'intérêt public doivent être interdits. Nous demandons que la loi combatte un enseignement littéraire et artistique générateur d'une désagrégation de notre vie nationale, fermeture des organisations contrevenant aux mesures ci-dessus.

24. Nous exigeons la liberté au sein de l'État de toutes les confessions religieuses, dans la mesure où elles ne mettent pas en danger son existence ou n'offensent pas le sentiment moral de la race germanique. Le Parti en tant que tel défend le point de vue d'un christianisme positif, sans toutefois se lier à une confession précise. Il combat l'esprit judéo-matérialiste à l'intérieur et à l'extérieur, et est convaincu qu'un rétablissement durable de notre peuple ne peut réussir que de l'intérieur, sur la base du principe : l'intérêt général passe avant l'intérêt particulier.

25. Pour mener tout cela à bien, nous demandons la création d'un pouvoir central puissant, l'autorité absolue du parlement politique central sur l'ensemble du Reich et de ses organisations, ainsi que la création de Chambres professionnelles et de

bureaux municipaux chargés de la réalisation, dans les différents *Länder*, des lois-cadre promulguées par le Reich.

Le programme en 25 points prévoyait de changer les bases économiques, politiques et sociales de l'Allemagne, en chassant les Juifs, en faisant la part belle au petit artisanat, au petit commerce, au détriment des grandes sociétés, mais également en germanisant le droit public, en plaçant l'enseignement et la fonction publique sous contrôle et en imposant un pouvoir particulièrement autoritaire. Au sujet du programme en 25 points, et plus particulièrement sur la politique antijuive, Hans Frank qui fut à la tête du Gouvernement général de Pologne (*Generalgouvernement Polen*) estima dans sa cellule de Nuremberg pendant le déroulement du procès de Nuremberg en 1946 que Hitler s'était écarté avec le temps des objectifs premiers : « Ce serait intéressant d'étudier le parti des origines parce qu'on verrait alors clairement comment, au fil du temps, Hitler a dénaturé les objectifs du parti. Par exemple, dans ce programme, il n'est pas question de l'extermination physique des Juifs, mais plutôt, simplement, de les priver de leur influence. La décision criminelle d'exterminer physiquement les Juifs a été prise par Hitler dans le courant de la guerre. Il suffit de lire le testament de Hitler — et si l'on compare ce testament au programme du parti, on voit à quel point il s'en est écarté. J'ai le sentiment que derrière cet éloignement se trouvaient certainement Bormann [Martin], Goebbels [Joseph] et Himmler [Heinrich]<sup>2</sup>. »

## **BIBLIOGRAPHIE DE L'AUTEUR :**

Didier CHAUVET, *Sophie Scholl : une résistante allemande face au nazisme*, L'Harmattan 2004

Didier CHAUVET, *Georg Elser et l'attentat du 8 novembre 1939 contre Hitler*, L'Harmattan 2009

Didier CHAUVET, *Le nazisme et les Juifs : caractères, méthodes et étapes de la politique nazie d'exclusion et d'extermination*, L'Harmattan 2011

Didier CHAUVET, *Hitler et le putsch de la brasserie : Munich, 8/9 novembre 1923*, L'Harmattan 2012

Didier CHAUVET, *La Rose blanche : des étudiants contre Hitler*, dans Histoire du Christianisme magazine n°64 de janvier 2013 (éditions CLD)

Didier CHAUVET, *Un camp de la mort nazi oublié en Biélorussie : Maly Trostenets*, L'Harmattan 2015

Didier CHAUVET, *Hitler et la Nuit des longs couteaux : la Sturmabteilung (SA) décapitée, 29 juin-2 juillet 1934*, L'Harmattan 2016

Didier CHAUVET, *Les autodafés nazis : Mémoire du 10 mai 1933*, L'Harmattan 2017

---

<sup>2</sup> Leon GOLDENSOHN, *Les entretiens de Nuremberg*, Paris, Flammarion 2005, pp.67-68 : entretien du 12 février 1946 avec Hans Frank.

Didier CHAUVET, *Irma Grese et le procès de Belsen : une surveillante SS des camps de concentration condamnée à mort*, L'Harmattan 2017

Didier CHAUVET, *L'incendie du Reichstag et ses suites : la première étape de la dictature nazie*, L'Harmattan 2019

Didier CHAUVET, *Franz von Papen, les années au pouvoir (1932-1934) : chancelier et vice-chancelier de Hitler. Un portrait politique*, L'Harmattan 2020

Didier CHAUVET, *Le nazisme en 150 questions*, L'Harmattan 2021

Didier CHAUVET, *Simone Veil, un parcours dans la Shoah : une analyse*, L'Harmattan 2022

Didier CHAUVET, *La Ligue des filles allemandes : les jeunes filles allemandes sous le nazisme*, L'Harmattan 2023

Didier CHAUVET, *La Shoah en France : lois, documents, témoignages*, L'Harmattan 2024

Vous pouvez retrouver l'auteur sur France CULTURE au cœur de la série sur la surveillante SS Irma Grese : [www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/une-histoire-particuliere/irma-grese-la-hyene-d-auschwitz-3458913](http://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/une-histoire-particuliere/irma-grese-la-hyene-d-auschwitz-3458913)

Didier Chauvet est titulaire de la médaille de la Société des membres de la Légion d'honneur en lien avec son travail sur l'exposition : *Le camp d'internement de Mérignac : 1940-1944*.

**Vous pouvez retrouver l'actualité de l'auteur sur Facebook :**  
**[https://www.facebook.com/didier.chauvet.75/?locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/didier.chauvet.75/?locale=fr_FR)**

**TOUS CES LIVRES SONT DISPONIBLES A LA VENTE CHEZ  
VOTRE LIBRAIRE, SUR AMAZON, LA FNAC, DECITRE, AINSI QUE  
SUR LE SITE DE L'EDITEUR : L'HARMATTAN**

The logo for L'Harmattan, featuring the publisher's name in a serif font with a stylized leaf or feather graphic above the 'H'.